

Prolongation du moratoire sur la perchaude au lac Saint-Pierre

Publié le mardi 2 mai 2017



Pêche à la perchaude Photo : Radio-Canada

« À court terme, c'est la mort des pourvoyeurs », lance d'emblée le président de l'Association des pêcheurs du lac Saint-Pierre, Jean Lévesque, qui est très déçu de la décision du gouvernement du Québec. Le moratoire en vigueur sur la pêche à la perchaude est prolongé de cinq ans.

« Le moratoire sur la pêche en vigueur depuis 2012 a permis de freiner le déclin de la population de perchaudes sans toutefois assurer le rétablissement de l'espèce », indique le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec.

Le Ministère s'est basé sur les recommandations du Comité scientifique sur la gestion de la perchaude du lac Saint-Pierre pour prendre cette décision. Ce groupe est dirigé par Pierre Magnan de la Chaire de recherche du Canada en écologie des eaux douces et professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Une rencontre infructueuse

Le président des pêcheurs du lac Saint-Pierre a rencontré le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Luc Blanchette, la semaine dernière.

À la sortie de cette réunion, M. Lévesque avait espoir que le moratoire soit levé.
« On a été berné, finalement, la décision était déjà prise », croit-il.

Il n’y a pas un pourvoyeur qui va réussir à subsister.

Jean Lévesque, président de l’Association des pêcheurs du lac Saint-Pierre

Jean Lévesque affirme qu’il reste peu d’espèces de poissons qu’il est possible de pêcher l’hiver dans le lac Saint-Pierre, ce qui lui fait craindre un gros impact économique dans la région.

Avec la collaboration de Marie-Claude Julien